

Licence professionnelle Intervention sociale : accompagnement social – Parcours : Assistance sociale

SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

Présentation

L'intervenant-e social-e aide les personnes en situation de vulnérabilité. Il ou elle travaille en partenariat avec les institutions publiques ou privées du secteur social et médico-social et exerce une fonction d'interface entre celles-ci et le public.

La Licence professionnelle « Intervention sociale : accompagnement social – Parcours : assistance sociale » associe donc des compétences méthodologiques en intervention sociale d'aide à la personne à des connaissances des institutions et des dispositifs territoriaux.

OBJECTIFS

L'objectif principal est de permettre aux étudiants d'acquérir les méthodes et techniques d'intervention sociale d'aide à la personne, afin de répondre aux besoins et aux demandes d'une population vulnérable.

COMPÉTENCES VISÉES

Les compétences visées par la Licence professionnelle « Intervention sociale : accompagnement social – Parcours : assistance sociale » sont plurielles et diversifiées :

- * Avec les personnes, évaluer leur situation, concevoir, mettre en œuvre et accompagner leur projet d'insertion,
- * Se situer en interface et en médiateur entre les personnes accompagnées et les institutions,

- * Développer le travail en réseau et en partenariat avec l'ensemble des acteurs locaux publics et/ou privés sur un territoire déterminé,

- * Connaître les politiques sociales et les dispositifs liés au logement et à l'hébergement.

Programme

ORGANISATION

* Formation initiale

La formation initiale est organisée sur une année universitaire dont le volume horaire global est de 420 heures d'enseignement, 135 heures de projet tutoré et 18 semaines de stage. Le stage donne lieu à la rédaction d'un mémoire soutenu oralement, qui conditionne l'obtention de la licence.

* Formation continue

La formation continue s'adresse à des professionnels en reprise d'études. L'année se décompose en 16 semaines d'enseignement théorique et 18 semaines de stage obligatoire, stage qui donne lieu à la rédaction d'un mémoire soutenu oralement et conditionnant l'obtention de la licence.

L'acquisition des connaissances et des compétences se fait par :

- * des enseignements en groupes de travaux dirigés (29 étudiants maximum),
- * des études de cas,

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation

- * des mises en situations professionnelles (projets tutorés et stage de 18 semaines).

Le corps enseignant est composé d'enseignants du second degré, d'enseignants-chercheurs et d'intervenants professionnels.

Les étudiants sont évalués par le contrôle continu des connaissances et compétences, ainsi que par la rédaction et la soutenance orale de rapports de stage en entreprise ou de mémoires professionnels.

L'assiduité à l'ensemble des enseignements est obligatoire et participe à l'obtention du diplôme.

STAGE

Stage : Obligatoire

Durée du stage : 18 semaines

Stages et projets tutorés :

Le stage, d'une durée de 18 semaines est obligatoire et

donne lieu à la rédaction et à la soutenance d'un rapport.

Projets tuteurés :

Les projets tuteurés sont réalisés par des groupes de trois à cinq étudiants. Ils peuvent être effectués dans le cadre de partenariats avec une entreprise, une association ou toute autre organisation. Les étudiants mettent en pratique les savoirs et savoir-faire ainsi que la méthodologie de conduite de projet.

Admission

La Licence professionnelle est accessible à tout titulaire d'un bac + 2 (120 ECTS) ou équivalent :

- * étudiants issus de L2 en Psychologie, Sociologie, Droit...
- * BTS ESF, diplôme de niveau III du travail social (circulaire DGAS du 31/12/ 2008) : DEASS, DECESF, DEES, DEJE, DEETS,

- * DUT Carrières sociales et diplômes de l'offre de formation régionale / nationale.

Droits de scolarité :

Les droits d'inscription nationaux sont annuels et fixés par le ministère de l'Enseignement supérieur de la Recherche. S'y ajoutent les contributions obligatoires et facultatives selon la situation individuelle de l'étudiant.

Des frais de formation supplémentaires peuvent s'appliquer au public de formation professionnelle. Plus d'informations [ici](#).

Et après ?

TAUX DE RÉUSSITE

98 %

DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

À l'issue de la formation, l'étudiant(e) peut intégrer :

- * Le secteur associatif
- * Les établissements et services de l'État et des collectivités territoriales
- * Les organismes gestionnaires du parc de logements public et privé

Il (Elle) travaillera, par exemple, dans des dispositifs tels que le FSL (Fonds Solidarité Logement), l'ASLL (Accompagnement Social Lié au Logement), le DALO (Droit Au Logement Opposable), le SIAO (Système Intégré d'Accueil et d'Orientation) ou des structures d'hébergement d'urgence, d'insertion et de logements adaptés.

À noter : la Licence professionnelle « Intervention sociale : accompagnement social – Parcours : assistance sociale » permet l'obtention d'un diplôme universitaire et non

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation

d'un diplôme d'État d'assistant de service social délivré uniquement par les DRJSCS.

Contacts

Responsable du diplôme

Nadia Dufeu

nadia.dufeu@u-paris.fr

Contact administratif

Secrétariat pédagogique de l'école de service social de l'IUT

01 76 53 48 16 / 14

ecole-service-social.iutparis-seine@u-paris.fr

Formation Continue

Service de la formation continue et de l'alternance

01 76 53 49 75

bernadette.amiaud@u-paris.fr

En bref

Composante(s)

Institut universitaire de technologie Paris Rives de Seine

Niveau d'études visé

BAC +3

ECTS

60

Public(s) cible(s)

- Demandeur d'emploi
- Étudiant
- Responsable entreprise
- Salarié - Profession libérale

Modalité(s) de formation

- Formation initiale

- Formation continue
- Formation professionnelle

Validation des Acquis de l'Expérience

Oui

Langue(s) des enseignements

- Français
- Anglais

Lieu de formation

Site Mirabeau

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation